



Assemblée générale

Distr. générale
26 mars 2025
Français
Original : anglais

Conseil des droits de l'homme

Cinquante-huitième session

24 février-4 avril 2025

Points 2 et 3 de l'ordre du jour

Rapport annuel du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme et rapports du Haut-Commissariat et du Secrétaire général

**Promotion et protection de tous les droits de l'homme,
civils, politiques, économiques, sociaux et culturels,
y compris le droit au développement**

Étude approfondie sur le recours aux technologies numériques aux fins de l'enregistrement universel des naissances

Note du secrétariat*

1. La présente note est soumise en application de la résolution [52/25](#) du Conseil des droits de l'homme, dans laquelle celui-ci prie le Haut-Commissaire aux droits de l'homme de mener, en consultation avec les États, les organismes, fonds et programmes des Nations Unies, la société civile et d'autres parties intéressées, une étude approfondie sur le recours aux technologies numériques aux fins de l'enregistrement universel des naissances, notamment sur les meilleures pratiques, et les difficultés et perspectives dans ce domaine, ainsi que les dispositifs qui pourraient permettre de combler l'écart qui existe entre le nombre d'enfants dont la naissance aurait été enregistrée et le nombre d'enfants qui disposent effectivement d'un acte de naissance, et de lui soumettre cette étude à sa cinquante-huitième session.
2. Le secrétariat a été informé que, pour permettre la consultation des parties prenantes, le rapport serait soumis au Conseil des droits de l'homme à sa cinquante-neuvième session. Les coauteurs de la résolution [52/25](#) du Conseil en ont été dûment informés et ont accepté le report.

* La version originale du présent document a été soumise aux services de conférence après la date prévue pour des raisons techniques indépendantes de la volonté du département responsable.

